

## SUJET 28 :

### LES COULEURS REPRISES PAR L'ECONOMIE VIRENT AU NOIR.



Cet autre coup de frein à l'activité économique, affecte les performances macroéconomiques de la Côte d'Ivoire au même titre qu'elle impacte gravement les entreprises du secteur formel. Dans l'un comme dans l'autre cas, le panorama n'est pas avenant. Qu'il s'agisse des perspectives macroéconomiques ou de la cartographie secteur par secteur de l'économie nationale, tous laissent poindre un horizon immédiat bien trouble avec des signes sombres annonciateurs d'une catastrophe économique et financière. « Même si la sortie de la crise intervenait maintenant, il faudrait aux entreprises au moins six mois pour se refaire », sont unanimes les opérateurs économiques. Et pourtant, l'année 2002 avait commencé sous de bons auspices. Elle s'annonçait même riche de promesses. Recueillant les dividendes de la bonne exécution du programme intérimaire de six mois conclu avec les institutions de Bretton Woods en Juillet 2001, le pays a renoué « des relations de coopération pleines et entières » avec l'ensemble des partenaires au développement. Fin Mars, il signe avec la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International un programme de réformes macroéconomiques et structurel - triennal au titre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Couvrant la période 2002-2004, ce programme vise principalement à consolider les finances publiques, à renforcer la transparence dans la gestion financière ainsi que la gouvernance, à impulser les réformes nécessaires pour permettre à la Côte d'Ivoire de renouer avec la croissance et améliorer le niveau de vie des populations. Les efforts du gouvernement pour assainir l'économie et créer les conditions d'une croissance soutenue et durable trouvent grâce à leurs yeux. Le FMI, la France, l'Union européenne mettront la main à la poche pour le soutenir. La Banque Mondiale s'engage à allonger 380 milliards de FCFA. Ensemble, les institutions de Bretton Woods vont apporter à la Côte d'Ivoire environ 700 milliards de FCFA. Pour compléter ces appuis extérieurs, le gouvernement va lancer un emprunt obligataire qui lui permettra de mobiliser 60 milliards de FCFA contre 30 milliards prévus. Le succès de cette opération au-delà d'attester une

nette amélioration de la qualité de la signature de l'Etat, consacrait la confiance des milieux d'affaires nationaux et de la sous-région dans l'économie Ivoirienne. Celle-ci montrait des signes évidents de reprise qui ont conduit les experts du FMI à conclure, une semaine avant l'attaque du 19 Septembre 2002, qu'après « trois années de stagnation l'économie Ivoirienne pourrait enregistrer une croissance positive de 3 % en termes réels ». Ce satisfecit implicite, décerné au gouvernement pour la mise en œuvre satisfaisante du programme triennal ouvrait à la Côte d'Ivoire de bons augures dans les négociations en Septembre pour l'obtention du point de décision pour l'allègement de la dette extérieure dans le cadre de l'initiative PPTE. Les opérateurs économiques, après une difficile et éprouvante année 2000 et une non moins difficile année 2001, en étaient à se satisfaire de la reprise amorcée en 2001 et ont ressorti des tiroirs leurs projets d'investissement.

Ces perspectives heureuses, fruits de neuf mois d'efforts soutenus, ne pourront se matérialiser. Le 19 Septembre 2002, tous ces acquis vont voler en éclats soufflés par les rafales d'armes automatiques et sophistiquées de rebelles. Qui, à défaut d'avoir renversé l'ordre constitutionnel, vont saper intelligemment les bases de l'économie nationale en maintenant la Côte d'Ivoire divisée entre zones libres et zones assiégées sous leur contrôle. Une situation qui dure plus de trois mois et qui, en même temps qu'elle a mis un coup d'arrêt aux tendances positives des trois premiers trimestres de l'année 2002 a assombri l'horizon économique et financier de la Côte d'Ivoire.

**Louis s. Amédé, in Frat-Mat du vendredi 3 Janvier 2003, page 17.**

A l'aide du texte et de vos connaissances, répondez aux questions.

#### ECONOMIE GENERALE

- 1) Définissez : - conjoncture économique, - croissance économique ,emprunt obligataire
- 2)
  - a) Quelle est la date de création du Fonds Monétaire International (FMI) et quels sont ses objectifs ?
  - b) Qu'est-ce- que l'Initiative PPTE ?
  - c) Le texte dit : « trois années de stagnation l'économie Ivoirienne.....de 3 % en termes réels »  
Comment se calcule le taux de croissance d'une économie ?
- 3) Déterminez l'impact de la croissance économique sur la pauvreté.

#### ECONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

- 1) Définissez : - investissement - entreprise du secteur formel, - culture d'entreprise.
- 2) Après avoir défini la rélocalisation, donnez deux exemples de rélocalisation d'entreprise depuis la crise que traverse la Côte d'Ivoire.
- 3) Les entreprises devront-elles adopter une stratégie offensive ou une stratégie défensive après la crise ?  
Justifiez votre réponse et donnez deux exemples.